

Sainte-Hénédine, le 8 août 2019

# M. Gaétan Vachon

Préfet de la MRC Nouvelle-Beauce

Objet : Imposition du moratoire du MTQ sur les voies ferroviaires

Monsieur,

Quelques soit les préoccupations de chaque municipalité, l’arrêt du projet de la piste cyclable entre Scott et St-Anselme est plus que décevant pour la population de Sainte-Hénédine d’autant plus que le projet piétine depuis ses débuts.

Comme pour bien des décisions, le gouvernement applique la même recette appropriée pour les villes mais non adaptée pour les régions rurales et ce, sans discernement. La récupération des déchets organiques est un bon exemple. Je suis conscient des défis de notre gouvernement concernant sa politique de mobilité durable et les enjeux du ministère pour le transport ferroviaire qui sont :

1. La pérennité des infrastructures ferroviaires
2. La sécurité et sûreté du transport ferroviaire
3. L’utilisation optimale du transport ferroviaire
4. L’empreinte environnementale

La volonté du gouvernement de réduire les gaz à effet de serre est bien louable mais pas à tout prix. Certains projets comme le prolongement de la voie ferroviaire entre Thetford Mines et Vallée-Jonction sont viables mais, de voir le même potentiel économique pour le tronçon entre St-Anselme et Scott est une erreur qui devrait être réparé au plus tôt.

Depuis que le projet a été mis sur pied, une somme d’argent importante a été engagée autant par la MRC Nouvelle-Beauce et notre municipalité. Plusieurs études ont été réalisé et pour assurer la sécurité des traverses sur les routes rurales de Sainte-Hénédine, des rails et dormants ont été démantelés à plusieurs endroits et ce, jusqu’à St-Anselme. Des ponceaux ont été aussi démantelés et la remise en fonction de la voie pourrait être onéreuse et son apport économique plus que négligeable.

Comme pour la piste cyclable entre Sherbrooke-Coleraine, le lien entre la vélo-route de Beauce et la cyclo-route de Bellechasse doit être un projet à maintenir. Je demande donc aux maires de la MRC de Nouvelle-Beauce d’influencer les instances gouvernementales pour que la réalisation de ce projet soit faite dans les meilleurs délais et pour le bénéfice de la population de la région de Chaudière-Appalaches. Je demande aussi que tous les acteurs de notre comité soient aux premières loges auprès des entités économiques concernées par la voie ferroviaire.

Je sais qu’un point est déjà prévu pour notre réunion d’août. M. Vachon, je vous laisse le soin de diffuser ou non cette lettre à qui de droit.

Espérant votre habituelle collaboration dans ce dossier

**Michel Duval**, maire de Sainte-Hénédine

CC : M. Mario Caron, Directeur général